

**Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la
Localité de Valcanton tenue le mercredi 30 novembre 2022 à
14 h 30 au Centre multiservice de Beaucanton**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes:

Claudine Desgagnés
Jacques St-Amant
Cécile Philippon

Personne absente :

Érika Larouche (absence motivée)
Chloé Tremblay (absence motivée)

IL Y A QUORUM

Également présentes :

Christine Garant, secrétaire-trésorière

M^{me} Claudine Desgagnés préside la séance et M^{me} Christine Garant agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par la présidente, M^{me} Claudine Desgagnés, à 14 h 30.

2022-SE-01

Adoption de l'ordre du jour

SE-CLVAL-3316

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CÉCILE PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Présentation du budget 2023;
3. Période de questions;
4. Adoption du budget de la Localité de Valcanton pour l'exercice financier 2023;
5. Adoption du règlement n° 44 concernant l'imposition de taxes foncières à divers taux, des taxes spéciales et des tarifications pour la fourniture de services municipaux pour l'exercice financier 2023;
6. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-SE-02

Présentation du budget 2023

M^{me} Christine Garant présente le budget pour l'exercice financier 2023.

2022-SE-03

Période de questions

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

2022-SE-04

Adoption du budget de la Localité de Valcanton pour l'exercice financier 2023

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ., c. C-19), la Localité de Valcanton doit, entre le 15 novembre et le 31 décembre 2022, préparer et adopter son budget pour l'exercice financier 2023 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y apparaissent;

CONSIDÉRANT QUE le conseil local présente le budget de fonctionnement de la Localité de Valcanton pour l'année financière 2023, les prévisions établies étant les suivantes :

Prévisions budgétaires 2023
REVENUS

Taxes et tarifications	309 220 \$
Paiement tenant lieu de taxes	3 220 \$
Transferts	547 979 \$
Services rendus	577 187 \$

TOTAL DES REVENUS **1 437 606 \$**

Affectation du surplus 142 766 \$

TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATION **1 580 372 \$**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	355 933 \$
Sécurité publique	76 440 \$
Transport	425 210 \$
Hygiène du milieu	137 553 \$
Aménagement, urbanisme et développement	60 730 \$
Loisirs et culture	141 130 \$
Frais de financement	1 000 \$
Projet TECQ	346 416 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT **1 544 412 \$**

Autres activités financières

Remboursement (prolongement réseau aqueduc Val-Paradis)	5 160 \$
Remboursement de la dette à long terme (niveleuse)	22 800 \$
Remboursement (fonds de roulement)	8 000 \$

TOTAL DES DÉPENSES **1 580 372 \$**

SE-CLVAL-3317 SUR PROPOSITION DE M^{ME} CÉCILE PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le budget de fonctionnement de la Localité de Valcanton pour l'exercice financier 2023;

DE RECOMMANDER au conseil du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James de ratifier le budget des opérations 2023 de la Localité de Valcanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-SE-05 **Adoption du règlement n° 44 concernant l'imposition de taxes foncières à divers taux, des taxes spéciales et des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2023**

ATTENDU QUE suite à l'analyse de ses besoins pour 2023, le conseil de la Localité de Valcanton présente un budget équilibré de 1 580 372 \$;

ATTENDU QUE conformément au budget du conseil de la Localité de Valcanton, ce dernier doit prélever une taxe foncière sur tous les biens-fonds imposables situés dans les limites de la localité de Valcanton;

ATTENDU QUE le taux de taxation de la catégorie résiduelle pour 2023 est de 0,78 \$ du 100 \$ d'évaluation et permet un revenu de 191 500 \$;

ATTENDU QU'en raison du nombre total de sa population inférieure à 5 000 personnes, la Localité de Valcanton doit requérir les services policiers de la Sûreté du Québec et en rembourser le coût auprès du ministère de la Sécurité publique;

ATTENDU QU'un avis de motion a régulièrement été donné par M. Jacques St-Amant à la 209^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 22 novembre 2022;

ATTENDU QUE le projet de règlement n° 44 a été déposé lors de la séance du 30 novembre 2022;

SE-CLVAL-3318 SUR PROPOSITION DE M^{ME} CÉCILE PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le règlement n° 44 concernant l'imposition de taxes foncières à divers taux, des taxes spéciales et des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2023;

DE RECOMMANDER au conseil du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James d'adopter le règlement n° 44 de la Localité de Valcanton concernant l'imposition de taxes foncières à divers taux, des taxes spéciales et des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2023, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-SS-06 Levée de la séance

SUR PROPOSITION DE M. JACQUES ST-AMANT, DÛMENT APPUYÉE
PAR M^{ME} CÉCILE PHILIPPON, IL EST RÉSOLU :

SE-CLVAL-3319 DE LEVER la séance à 14 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS, AUX TERMES DU RÈGLEMENT E LA CHARTE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Claudine Desgagnés
Présidente

Aline Bougie
Directrice générale adjointe
Gouvernement régional
Eeyou Istchee Baie-James

Christine Garant
Secrétaire d'assemblée